

Gestion des droits d'accès par catégorie

Posté par Administrateur le 01.05.2007

Dorénavant, la gestion des droits d'accès se fait par catégorie plutôt que par section.

Le fonctionnement de l'outil est le même qu'auparavant, mais il est simplifié, puisqu'il n'y a plus besoin d'attribuer des droits d'accès aux groupes chaque fois qu'une nouvelle section est créée. Les droits d'accès des autres sections de la catégorie sont en effet utilisés pour la nouvelle section.

Pour pouvoir définir les droits d'accès d'une catégorie, il faut qu'elle compte au moins une section. Lorsqu'on crée une nouvelle catégorie, il faut donc créer directement une première section dedans avant de pouvoir définir les droits d'accès.

Ce sujet est accessible dans la section "" de la catégorie "", ou directement à l'adresse:
<http://www.artias.ch/phpbb/viewtopic.php?t=254>